

Contact presse : SHAUNA GREW

✉ sgrew@cd-essonne.fr

☎ 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Jeudi 12 avril 2017

Le Département mène une chasse impitoyable contre les panneaux publicitaires illégaux

Les agents du Département agissent chaque jour pour garantir aux automobilistes des routes propres et sécurisées. Une de leurs missions consiste à lutter contre la publicité illégale sur le domaine routier.

« *L'affichage publicitaire est une pollution visuelle qui altère notre cadre de vie. En Essonne, des pans entiers de paysages de bord de route sont pollués par des panneaux disgracieux, souvent illégaux et donc dangereux car ils détournent l'attention des automobilistes. C'est inadmissible !* » s'indigne le **Président du Département de l'Essonne, François Durovray**.



Pour remédier à la situation, les agents du Département sillonnent quotidiennement les routes départementales pour s'assurer que rien ne compromette la sécurité des usagers. Ainsi, lorsqu'un panneau publicitaire illégal est repéré, les agents habilités dressent un procès-verbal pour constater l'infraction, puis envoient une lettre de mise en demeure au propriétaire pour lui demander de retirer son panneau sous peine de sanctions. Ces actions ont des effets immédiats puisque les panneaux publicitaires illégaux sont généralement enlevés par leurs propriétaires, qui souhaitent régulariser rapidement leur situation.

« *Je remercie les agents départementaux pour leur attention et leur réactivité. Limiter le nombre de panneaux publicitaires sur nos routes est crucial pour garantir la sécurité des automobilistes et mettre en valeur le cadre de vie exceptionnel de notre territoire* » rappelle **François Durovray**.